

*Mise en candidature Élections 2019-2020*

Période de mise en candidature du **29 août au 5 septembre 2019** inclusivement  
Faites parvenir votre candidature à Mme Sophie Ouellet : [electionsSPSSDD@outlook.com](mailto:electionsSPSSDD@outlook.com)

**Postes en élection (choisir un seul poste):**

- 1<sup>ère</sup> Vice-présidence (mandat 3 ans)
- Vice-président (e) aux finances (mandat 3 ans)
- Vice-président (e) service de garde (mandat 3 ans)

X

**Nom de la personne candidate :** Jennyfer Boudreault

**Présentation de personne candidate :**

Par la présente, je désire poser ma candidature au poste de vice-présidente aux finances au sein du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs. Je siége sur ce poste depuis 5 ans.

Je considère avoir acquis au cours de ces cinq dernières années des compétences sur le plan de la comptabilité et la gestion financière du Syndicat. En effet, grâce au logiciel SGS, j'ai tenu les comptes à jour, respecté les mandats donnés en assemblée par les membres selon les prévisions budgétaires présentées, gérer le budget selon une éthique professionnelle faisant en sorte de maintenir un équilibre financier durant toutes ces années. J'ai participé au dossier des Per Capita afin de récupérer des sommes qui revenaient au syndicat local et travaillé sur la mise en place d'un Fonds de grève ou de lock-out afin de pouvoir offrir ce service à nos membres s'il devait y avoir des moyens de pression lors des périodes de négociation de la convention collective.

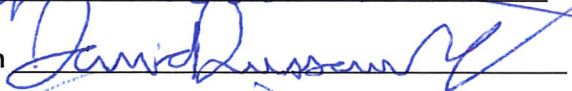
Mon travail consiste à tenir à jour les budgets, à aider le comité à structurer les divers postes budgétaires instaurés selon les mandats obtenus lors des assemblées.

Pour toutes ces raisons, je souhaite à nouveau poser ma candidature au poste de vice-présidente aux finances afin de satisfaire les exigences du comité exécutif et des membres du Syndicat. Merci pour votre confiance tout au long de ces années !

Signature de la personne candidate



Signature d'un membre du personnel de soutien



Signature d'un membre du personnel de soutien



**\*\*\*Pour le poste de vice-président (e) service de garde, il faut obligatoirement faire partie de ce secteur pour siéger sur le poste.**